

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Driessen Jan ;Verslype Laurent ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Apprentissage de la méthodologie de l'étude des objets archéologiques (documentation, contextualisation).</p> <p>Exercice de la rédaction descriptive et initiation aux principes de documentation graphique d'un objet archéologique (photographie, dessin).</p> <p>Apprentissage et utilisation pertinente du vocabulaire usuel et technique d'archéologie et d'histoire de l'art.</p> <p>Initiation à l'heuristique et aux normes bibliographiques, à la lecture et à la rédaction d'un texte scientifique en relation avec un objet d'étude libre ou imposé, construction d'un appareil critique.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A l'issue du cours, l'étudiant maîtrisera la terminologie de base en archéologie et en histoire de l'art. Il sera capable de conduire une recherche méthodique sur un objet d'étude libre ou imposé et d'établir une bibliographie aux normes enseignées (état des questions). L'étudiant sera capable de traduire son observation d'un document ou d'un objet archéologique dans une rédaction descriptive, analytique et contextualisée (histoire de l'oeuvre et comparaisons : typologie, iconologie et stylistique). Il saura en donner une illustration adéquate dans un travail à caractère scientifique.</p> <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'activité est évaluée selon trois modes :</p> <p>a) une évaluation continue, sur base de 5 travaux intermédiaires répartis sur les deux quadrimestres;</p> <p>b) un travail de recherche, faisant l'objet d'une présentation orale et d'un travail écrit en mai;</p> <p>c) deux examens écrits, à la fin de chaque quadrimestre, portant sur la matière vue aux cours et durant les séances de travaux pratiques.</p> <p>Chacun de ces trois modes d'évaluation compte respectivement pour :</p> <p>a) 30%</p> <p>b) 35% (dont respectivement 10% et 25% pour la présentation orale et le travail final écrit)</p> <p>c) 35% (dont 20% au partiel de janvier et 15% à l'examen de juin)</p> <p>de la cote finale.</p> <p>L'étudiant qui ne présente pas son travail de fin d'année, soit à l'oral soit à l'écrit, peut se voir refuser l'inscription à l'examen de juin.</p> <p>En cas d'échec à l'épreuve partielle obligatoire en janvier, l'étudiant présente un examen portant sur l'ensemble de la matière en juin. S'il réussit cette épreuve partielle, il présente l'examen sur la matière du deuxième quadrimestre et ses deux notes sont pondérées pour cette partie de l'épreuve. En cas de seconde inscription à l'épreuve, l'étudiant est tenu de présenter à nouveau l'examen portant sur les matières de l'examen de juin et du partiel de janvier qu'il l'ait réussi ou non, ainsi que le travail écrit de fin d'année si la cote obtenue en ce dernier est inférieure à 50%. En cas d'insuffisance dans les travaux intermédiaires (évaluation continue), un travail alternatif unique est imposé et pondéré à la hauteur du total de l'évaluation continue et du travail final (65%).</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Alternance de séances de cours théoriques et de travaux pratiques encadrés, en auditoire ou lors de visites sur le terrain (sites et musées).</p> <p>Exercices pratiques par la réalisation de travaux individuels.</p> <p>Supports de cours à étudier : syllabus, notes personnelles, power points et documents distribués aux cours et TP.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Terminologie en archéologie et histoire de l'art.</p> <p>Guide bibliographique des sources et des instruments de travail (encyclopédies, dictionnaires, bibliographies, manuels, monographies, collections de travaux, revues, catalogues de musées et d'exposition, bases de données, etc).</p> <p>Systèmes de références et d'abréviations bibliographiques.</p> <p>Méthodologie de l'analyse d'un objet archéologique ou d'une oeuvre d'art : description, recherche documentaire, état des questions, histoire de l'oeuvre, comparaisons.</p> <p>Rédaction, illustration et présentation écrite et orale d'un travail scientifique.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Moodle : annonces, calendrier, consignes, syllabus, documents,...</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Syllabus « Introduction à la pratique scientifique en archéologie, histoire de l'art et musicologie »</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ARKE</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE1BA	5		